

SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 29 juillet 2020

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 22
NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 22

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 21

L'an deux mille vingt le 29 juillet, sur convocation faite le 24 juillet, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DBJAY.

Présents titulaires : VINOT Valérie, CLOCHARD Roland, COGNE Geneviève, MAUGAN Claude, PRUGNIERES Anne-Cécile, DBJAY Jean-Pierre, PORTRON Didier, COUESNON Elsa, MARIE Sabrina, VILLARD Simon, CANAUD Jeannine, CHEVILLON Pierre, DUBREUIL Didier, DURIEUX Michel, MARTIN Alain, GAURIER Sylvain, MOSTAFA Samy, PACAUD Lionel, LOUVRIER Franck (19)

Pouvoirs : PERLADE Lydie donne pouvoir à DBJAY Jean-Pierre (1)

Représentés : PLISSONNEAU Frédéric représenté par MARCON Julie, GOULLIANNE Sterenn représentée par MAZEDIER (2)

Le secrétaire de séance :

Elu rapporteur : M. Jean-Pierre DBJAY - Président

Objet : Admission en non-valeur

Monsieur le Président expose au Comité Syndical la situation :

Madame le Trésorier Principal Municipal de ROCHEFORT informe le Syndicat Enfance Jeunesse de plusieurs demandes d'admission en non-valeur, pour un montant global de 1 396,83€ réparti sur 69 titres de recettes émis entre 2015 et 2019 sur le Budget Principal.

L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont elle dispose ayant été mises en œuvre, il est proposé à l'Assemblée délibérante d'admettre en non-valeur, les titres de recettes faisant l'objet de la liste n°3867370212.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la présentation de demandes en non-valeur n°3867370212 déposée par Madame le Trésorier Principal Municipal de ROCHEFORT,

Considérant que toutes les opérations visant à recouvrer ces créances ont été diligentées par Madame le Trésorier Principal Municipal de ROCHEFORT dans les délais réglementaires,

Considérant qu'il est désormais certain que ces créances ne pourront plus faire l'objet d'un recouvrement,

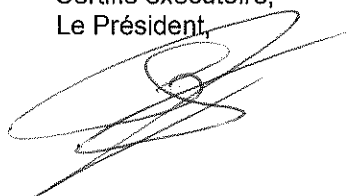
Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide :

- **D'admettre** en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de la présentation de demandes en non-valeur n°3867370212 jointe en annexe, présentée par Madame le Trésorier Principal Municipal de ROCHEFORT, pour un montant global de 1 396,83€ sur le Budget principal
- **Précise** que les crédits nécessaires à l'admission en non-valeur seront inscrits au Budget général 2020 à l'article 6541 – Créances admises en non-valeur
- **D'autoriser** Monsieur le Président à prendre, dans le cadre de ses attributions et des délégations accordées par le Comité Syndical, toutes les décisions visant à l'exécution de cette délibération.

Adopté à l'unanimité -

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire,
Le Président,



- 4 AOUT 2020

Enregistré en Sous-Préfecture le :

Sous le n°017-200049625-20200729-2020 _ 23-DE

Affiché le : 29 JUL. 2020

Certifié exécutoire le : - 4 AOUT 2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

EDITION HELIOS
 Présentation en non valeurs
 arrêtée à la date du 13/02/2020
 017020 TRES. ROCHEFORT ET BANLIEUE MUNICIPALE
 41000 - SEJ1

Exercice 2020
 Numéro de la liste 3867370212
 69 pièces présentes pour un total de 1396,83

LIBRARY
 Riboury
 MAIRIE DE BOURG

Catégories et natures juridiques de débiteurs	Personne physique - Particulier	69	Pièces pour	1396,83
Catégories de produits	Crèche garderie	12	Pièces pour	214,93
	Divers	2	Pièces pour	46,69
	prestations de service	55	Pièces pour	1135,21
Motifs de présentation	PV carence	46	Pièces pour	1280,38
	Poursuite sans effet	9	Pièces pour	63,4
	Produit insuffisant de la vente et absence de renseignements annexes pour SA ou SR ou SA CAF	11	Pièces pour	50,51
	RAR inférieur seuil poursuite	12	Pièces pour	65,94
Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	68	Pièces pour	1206,83
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	1	Pièces pour	190
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	0	Pièces pour	0
	Supérieur ou égal à 5000	0	Pièces pour	0
Exercice de P.E.C		2019	Pièces pour	269,19
		2018	Pièces pour	292,33
		2017	Pièces pour	243,09
		2016	Pièces pour	504,63
		2015	Pièces pour	87,59